

## Fiche technique

**BLINKER®**

**Insecticide répulsif naturel à base de carbonate de calcium pour lutter contre le psylle du poirier dans les poiriers**

**Matière active:** 99,3% carbonate de calcium  
(CaCO<sub>3</sub>)

**Formulation:** Poudre mouillable (WP)

**Valeur pH:** 9

**EMPLOI :**POIRIER:

**Dosage:** **64 kg/ha**  
Emploi : de l'hiver jusqu'au début de la floraison (BBCH 00-59)

**BLINKER** est un insecticide de contact formant une couche protectrice sur le végétal. À la suite du traitement des poiriers avec **BLINKER**, les psylles du poirier femelles ont plus de difficultés à trouver les poiriers pour pondre. Les femelles qui trouvent tout de même leur hôte dans le but de pondre, sont ensuite en contact avec le film blanc de carbonate de calcium qui les empêche de déposer leur œufs. Ainsi on réduit les pontes à un faible niveau et les larves qui éclosent ont également des difficultés pour pratiquer leur activité de succion.

**BLINKER** réduit ainsi les dommages occasionnés par la 1<sup>ère</sup> génération et la population de psylles du poirier.

La période d'emploi de **BLINKER** est couplée au vol du psylle du poirier. La 1<sup>ère</sup> application avec **BLINKER** doit être réalisée avant le début des pontes des femelles hivernantes (lorsque la température dépasse 10°C pendant 2 jours de suite). C'est parfois le cas pendant le repos hivernal de l'arbre (BBCH 00), fin février.

Les traitements suivants sont appliqués dans un intervalle de 7 à maximum 21 jours (en fonction des précipitations), jusqu'à début floraison (BBCH 59) au plus tard. Normalement 3 traitements suffisent, 4 applications au max sont autorisées (lorsque la floraison est différée dû aux conditions climatiques).

Pour un succès de lutte optimal de **BLINKER**, le feuillage doit être sec au moment de l'application. En outre il ne devrait pas pleuvoir dans les 4 heures après l'application afin que le produit puisse sécher. La couche de protection blanche de carbonate de calcium doit rester uniforme et régulière pendant toute la durée de la ponte pour maintenir la population de psylle à un faible niveau. Par conséquent, l'arbre entier doit être mouillé avec la bouillie de traitement. Il est recommandé d'utiliser un volume d'eau de 800 - 1'000 l/ha. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m<sup>3</sup> par ha.

Par forte pression de psylles l'emploi de **Zorro** 300 g/ha est recommandé directement après la floraison. Les meilleurs résultats de lutte avec **Zorro** sont obtenus dès que les œufs de psylles sont orange. **Zorro** montre une efficacité optimale contre les larves fraîchement éclosent (génération L1). La tordeuse de la pelure est alors également contrôlée. 2 traitements avec **Zorro** au maximum sont autorisés par année contre le psylle du poirier.

**PRÉPARATION DE LA BOUILLIE / MISCIBILITÉ :**

Verser la quantité nécessaire de **BLINKER** directement dans le pulvérisateur rempli avec au minimum la moitié de la quantité d'eau nécessaire. Pendant cette opération et jusqu'à la fin du traitement, l'agitateur doit être enclenché. Compléter ensuite la quantité manquante d'eau. Pour les pulvérisateurs sans agitateur, secouer/remuer régulièrement la bouillie.

**BLINKER** est finement moulu (diamètre moyen des gouttes de 1,6 Micromètre) et très soluble dans l'eau.

Nous recommandons de traiter **BLINKER** seul ou en mélange avec 0,5% d'Heliosol.



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

## MODE D'ACTION:

**BLINKER** est un carbonate de calcium naturel sous forme de poudre très fine, fabriqué à base d'un calcaire blanc et pur.

**BLINKER** forme une barrière physique, c'est donc un répulsif.

**BLINKER** dépose un film blanc sur les poiriers. Ce film de protection rend l'arbre moins attractif pour la ponte. La couche de protection blanche de carbonate de calcium empêche en outre les larves fraîchement écloses de sucer. La première génération de psylles ne peut ainsi pas bien s'installer.

Puisque **BLINKER** n'agit que de façon répulsive et ne tue pas les psylles, la toxicité sur les auxiliaires est extrêmement faible.

---

**EMBALLAGE :** sacs de 25 kg

---

## DANGER-RISQUE-SÉCURITÉ :

**Symboles et indications de danger :** -

**Mention d'avertissement :** -

### Danger et Sécurité :

Autorisé pour l'utilisation non professionnelle.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets reconnue.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée de Omya (Schweiz) AG